

Fonds départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers du Bas-Rhin



(F. I. D. S. 67)

Résidence La Fayette
7, rue Staedel
67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 79 48 70
Fax 03 88 79 48 51
e-mail : fids.67@wanadoo.fr

Strasbourg, le 15 Mai 2013

à Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin
Messieurs les Membres du Comité du FIDS
Messieurs les Présidents de GGC et SLC
Messieurs les Lieutenants de Louveterie

Bonjour à tous,

Nous vous transmettons ce message d'alerte à destination de tous les locataires de chasse.
Il est urgent d'agir !

Nous avons à ce jour, 110 ha de dégâts de plus qu'en 2012 à la même époque et ce n'est pas fini, car la pluie bloque les semis et les ressemis de maïs.

La météo ne nous est particulièrement pas favorable cette année.

Pour nous chasseurs, il est impératif que les agriculteurs ressemment, car entre 400 € l'ha de ressemis et 2200 € si le ressemis n'est pas effectué, l'addition ne sera pas la même.
Continuons à maintenir la pression sur les sangliers dans les cultures !

D'ores et déjà l'arrondissement de Saverne a pratiquement la surface de dégâts qu'au final de 2012, soit 270 ha détruits. Molsheim ne fait pas mieux avec 85 ha contre 82 ha au final.
Attention cela va faire mal au portefeuille.

Au niveau des cultures, nous avons 50% de dégâts de blé en plus (90 ha détruits à ce jour, contre 60 ha au final en 2012) 160 ha de ressemis de blé, orge... contre 87 ha en 2012.
377 ha de prairie contre 280 ha en 2012.

Ces dégâts sont catastrophiques.

Tous les chasseurs font la même remarque : nous payons l'interdiction d'agrainer en linéaire en Janvier-Février.

Il faut coûte que coûte revoir cette décision unilatérale pour ne pas en subir les mêmes conséquences en 2014.

C'est nous qui payons, pas ceux qui décident !

Heureusement, nous avons obtenu le tir de nuit avec source lumineuse. Nous n'osons pas imaginer le désastre que nous aurions eu sans cette aide.

Merci à tous ceux qui oeuvrent à limiter au maximum les dégâts, c'est vous qui avez la sagesse et l'avenir de la chasse entre vos mains.

Veuillez agréer, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Président

Robert WEINUM